

TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS

Expéditeur : l'ADMINISTRATION CHARGÉE DE
LA RECHERCHE INTERNATIONALE

PCT

Destinataire :

Bureau international de l'OMPI
34, chemin des Colombettes
1211 Genève 20
Suisse

NOTIFICATION RELATIVE À LA
TRANSMISSION DE DOCUMENTS

Date d'expédition
(jour/mois/année)

L'administration chargée de la recherche internationale transmet ci-joint les documents suivants :

(nombre)

1. _____ copies de rapports de recherche internationale (règle 44.1)
2. _____ copies de déclarations de non-établissement de rapports de recherche internationale (règle 44.1)
3. _____ copies d'opinions écrites de l'administration chargée de la recherche internationale (règle 44.1)
4. _____ lettres de rectification (instruction administrative 511.a)v))
5. _____ feuilles de remplacement (instruction administrative 511.a)v))
6. _____ autres documents (*préciser*) :

On trouvera en annexe une liste indiquant pour chaque document transmis la nature de ce document ainsi que le numéro de demande internationale correspondant et contenant (au besoin) d'autres renseignements.

Nom et adresse postale de l'administration chargée de la recherche internationale

Fonctionnaire autorisé

n° de télécopieur

n° de téléphone

ANNEXE DU FORMULAIRE PCT/ISA/219

Nature du document	Demande internationale n°	Autres renseignements